



George A. Forrest / Commandeur de l'Ordre de Léopold

Kinshasa, le 6 juillet 2012

Le 5 juillet 2012, l'Ambassadeur du Royaume de Belgique en République Démocratique du Congo, son Excellence Dominique Struye de Swielande, a remis à Monsieur George A. Forrest, Président du GROUPE FORREST INTERNATIONAL, le diplôme et la croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold.

La cérémonie s'est déroulée à l'Ambassade de Belgique en présence de hautes autorités de la République démocratique du Congo, parmi lesquelles le Président de l'Assemblée nationale, son Excellence Aubin Minaku, et le Président du Sénat, son Excellence Léon Kengo Wa Dondo. Le pouvoir exécutif était représenté par le Premier Ministre, son Excellence Augustin Matata Ponyo, le ministre des Mines, son Excellence Martin Kabwelulu, le ministre des Infrastructures, son Excellence Fridolin Kasweshi, le ministre des Sports, son Excellence Banza Mukalayi Sungu, et le ministre des Transports, son Excellence Justin Kalumba Mwana Ngongo.

Les deux ambassadeurs itinérants de la présidence de la République, ainsi que le responsable de la Maison civile du Président de la République ont également assisté à la cérémonie.

On notait également la présence des ambassadeurs de France, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, ainsi que le représentant de l'Union européenne en RDC, ainsi que de plusieurs hautes personnalités et anciens ministres de la République Démocratique du Congo.

L'ambassadeur de Belgique a souligné que cette haute décoration était attribuée à Monsieur Forrest pour son action et ses mérites en matière économique et sociale, en particulier en République démocratique du Congo.

George A. Forrest a vivement remercié les différentes personnalités pour leur présence à cette cérémonie, cette présence « étant la preuve de votre amitié, mais aussi de l'estime que vous témoignez à ma famille, à mon groupe et à nos milliers de collaborateurs ».

George A. Forrest a rappelé qu'il a été naturalisé Belge en 1995 : « Ce choix d'un pays, d'une nation est un élément important dans ma vie. C'est un acte volontaire, un acte d'adhésion et d'engagement à respecter sa Constitution et ses lois. Et je suis fier d'être Belge ! »

George A. Forrest a encore exprimé sa fierté et son émotion de se voir remettre cette haute décoration, soulignant en conclusion qu'« être entrepreneur au Congo, c'est aussi être mû par une éthique et un sens social. Un sens social qui garantit un juste retour pour la population qui nous accueille sur les plans de la santé, des infrastructures et de l'éducation. C'est être mû aussi par une éthique dans les affaires ».

L'Ordre de Léopold, établi par Arrêté Royal en 1832, est l'ordre militaire et civil le plus élevé du Royaume de Belgique. Il comporte cinq classes dont celle de Commandeur, troisième classe de l'Ordre.